

**Discours de Patrick Devedjian,
Président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine**

**Signature de l'acte d'acquisition
de la Caserne Sully par le Département des Hauts-de-Seine**
Hôtel du Département

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Délégué interministériel à la mixité sociale dans l'habitat,

Monsieur le Vice-président du Conseil départemental en charge de l'environnement et du patrimoine non scolaire,

Monsieur le Maire de Saint-Cloud et conseiller départemental,

Je suis très heureux de concrétiser aujourd'hui un grand projet.

C'est une grande satisfaction pour le Département de signer l'acte d'acquisition de la Caserne Sully de St-Cloud. Satisfaction d'autant plus grande que ce projet est l'aboutissement d'un long cheminement.

Notre réflexion a germé il y a près de 15 ans, face à la saturation qui s'annonçait pour nos Archives départementales, installées dans l'actuel bâtiment de Nanterre.

Il fallait trouver une solution pour ces Archives départementales, qui sont la mémoire vive de notre territoire, la mémoire de la « Vallée de la culture » : 90 000 ouvrages (dont 152 incunables) et 30 km linéaires de collections d'intérêt patrimonial, qui retracent toute notre histoire administrative.

Seul le prononcé fait foi

Le partenariat que nous engageons aujourd'hui avec l'Etat, permettra de valoriser le patrimoine, avec l'installation de nos Archives dans le bâtiment historique « Charles X » de la Caserne Sully (qui abritait jusqu'en 2008 la Direction générale de l'Armement).

Le bâtiment Charles X abritera un véritable équipement culturel, innovant et tourné vers le public.

Ce nouvel équipement réhabilité nous permettra :

- de bénéficier de conditions de stockage suffisantes ;
- de partager ces collections avec le public le plus large possible, avec des conditions d'accueil et de consultation adaptées.

Le projet comprendra notamment une salle de lecture, une salle d'exposition, des salles pour les groupes et des espaces de conservation d'environ 50 kilomètres linéaires.

Il s'agira aussi d'anticiper sur de nouvelles attentes :

- une consultation en ligne qui augmente,
- un intérêt réel du public pour les questions mémorielles et d'histoire locale.

Avec ce projet, les Archives départementales se tournent résolument vers l'avenir : un avenir qui ne s'envisage pas seul, mais bien en partenariat avec d'autres :

Avec le département des Yvelines, notamment, puisqu'une réflexion est en cours pour une approche coordonnée entre nos deux territoires, sur la place des archives et leur valorisation.

Avec les communes également, puisque nous nous sommes engagés avec 8 municipalités du territoire afin de mutualiser l'archivage électronique.

Sur le reste de la parcelle, est prévue la construction de logements sociaux pour un public jeune actif et étudiant.

Enfin, le Département travaillera à améliorer l'accessibilité au site de la Caserne Sully.

Cette acquisition que nous signons aujourd'hui s'élève à 10 990 000 € pour le Département, pour une surface de 1,8 ha.

Seul le prononcé fait foi

Cette politique ambitieuse que nous menons en faveur de notre patrimoine historique et culturel, ne date pas d'hier.

C'est même l'un des axes forts de notre grand projet « Vallée de la Culture des Hauts-de-Seine », qui rayonne autour de 3 projets emblématiques, le long de la Seine :

- l'implantation des Archives départementales à Saint-Cloud,
- la rénovation du Musée départemental Albert-Kahn à Boulogne,
- la construction de La Seine Musicale sur l'Île Seguin, grand témoin de notre passé industriel.

Trois équipements pour une culture que nous voulons à la fois exigeante et ouverte à tous les publics.

Je vous remercie.